

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Ville de SÈVRES, dûment convoqué par arrêté du 30 novembre 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LA RONCIÈRE, Maire de Sèvres.

Le nombre des membres composant le Conseil est de 35, dont 28 présents à la séance,

PRÉSENTS :

M. Grégoire de LA RONCIÈRE, Mme Anne TEXIER, M. Jean-Christophe SCIBERRAS, M. Olivier HUBERT, Mme Emilie BOZIO-MADE, M. Vincent DECOUX, Mme Assunta MESMIN, M. Pascal GIAFFERI, Mme Pascale PARPEX, M. Philippe HAZARD, M. Jean-Pierre FORTIN, Mme Françoise RUSSO-MARIE, Mme Martine VAN WENT, M. Jacques VILLEMUR, Mme Marie SANCHO, Mme Louise BOMPAIRE, M. Franck-Eric MOREL, Mme Caroline BASTIDE, M. Christophe CHABOUD, Mme Nadia IDORANE, M. Arthur BEAUREPAIRE, M. Thierno-B NDIAYE, M. Jean DUPLEX, Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ, M. Luai JAFF, Mme Lucile GASBER-AAD, M. Denis MORON, M. Loïc LASSAGNE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes des articles L2121-17 et L2121-20 du code général des collectivités territoriales.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

Mme Pascale FLAMANT donne procuration à M. Olivier HUBERT, Mme Muriel COHEN donne procuration à M. Grégoire de LA RONCIÈRE, M. Thomas PARDOUX donne procuration à Mme Marie SANCHO, Mme Chloé DUCHAUSSOY donne procuration à M. Jacques VILLEMUR, Mme Marlène DA SILVA donne procuration à Mme Nadia IDORANE, Mme Catherine CANDELIER donne procuration à Mme Anne-Marie de LONGEVIALLE-MOULAÏ

ÉTAIT EXCUSÉE :

Mme Dominique BLANCHET

Hôtel de Ville
54, Grande Rue
BP 76
92311 Sèvres Cedex

☎ 01 41 14 10 10

📠 01 75 19 41 20

✉ mairie@ville-sevres.fr

🌐 www.sevres.fr

En application de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Thierno-B NDIAYE a été désigné(e) secrétaire de séance.

PUBLIÉ PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ET AFFICHÉ LE

20 DEC. 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

URBANISME

1. **Délibération n°2022/077** : Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de GPSO

PRIS ACTE

2. **Délibération n°2022/078** : Convention d'Intervention Foncière avec l'EPPFIF sur un secteur situé avenue de la Division Leclerc, rue des Binelles et rue Jules Hetzel

ADOPTÉ à l'unanimité

3. **Délibération n°2022/079** : Fixation du taux de reversement à GPSO de la Taxe d'aménagement pour l'exercice 2023

ADOPTÉ à l'unanimité

DÉVELOPPEMENT DURABLE – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

4. **Délibération n°2022/080** : Attribution des subventions pour l'isolation de toitures d'habitations individuelles

ADOPTÉ à l'unanimité

5. **Délibération n°2022/081** : Constitution d'un groupement de commandes avec Grand Paris Seine Ouest et les communes membres pour des diagnostics phytosanitaires et contrôles périodiques des arbres

ADOPTÉ à l'unanimité

6. **Délibération n°2022/082** : Charte d'engagement EcoWatt des collectivités et acteurs publics des territoires

ADOPTÉ à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES

7. **Délibération n°2022/083** : Régularisations (remboursements, déduction de titres...) des factures familles

ADOPTÉ à l'unanimité

COMMERCE

8. **Délibération n°2022/084** : Fixation des dérogations au repos dominical pour l'année 2023

ADOPTÉ à la majorité

3 votes contre : M. DUPLEX,
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ,
Mme CANDELIER (pouvoir à Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ)

1 abstention : Mme GASBER-AAD

ASSOCIATIONS

9. **Délibération n°2022/085** : Versement d'acompte sur les subventions 2023 aux établissements publics locaux et à certaines associations

ADOPTÉ à l'unanimité

M. CHABOUD ne prend pas part au vote.

10. **Délibération n°2022/086** : Approbation d'une convention d'objectifs à conclure avec l'association Dynamic Sèvres

ADOPTÉ à l'unanimité

TARIFICATION COMMUNALE

11. **Délibération n°2022/087** : Actualisation de différents tarifs pour l'année 2023

ADOPTÉ à la majorité

5 votes contre : M. DUPLEX,
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ,
Mme CANDELIER (pouvoir à Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ),
M. JAFF,
Mme GASBER-AAD

FINANCES

- 12. Délibération n°2022/088 :** Généralisation du référentiel comptable M57 et dématérialisation budgétaire - Avenant à la convention avec les services de l'Etat pour la dématérialisation du contrôle de légalité des actes

ADOPTÉ à l'unanimité

- 13. Délibération n°2022/089 :** Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57

ADOPTÉ à l'unanimité

- 14. Délibération n°2022/090 :** Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses réelles d'investissement avant le vote du budget primitif 2023

ADOPTÉ à l'unanimité

ADMINISTRATION COMMUNALE

- 15. Délibération n°2022/091 :** Service public d'enlèvement et de mise en fourrière - Approbation du principe d'une concession de service public

ADOPTÉ à l'unanimité

- 16. Délibération n°2022/092 :** Rapport annuel d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF)

PRIS ACTE

RESSOURCES HUMAINES

- 17. Délibération n°2022/093 :** Personnel communal - Convention d'adhésion au contrat d'accompagnement social de l'emploi souscrit par le CIG "Petite Couronne" au profit des agents territoriaux

ADOPTÉ à l'unanimité

- 18. Délibération n°2022/094 :** Personnel communal - Créations et suppressions d'emplois

ADOPTÉ à l'unanimité

- 19. Compte-rendu de la délégation au Maire**

PRIS ACTE

PUBLIÉ PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ET AFFICHÉ LE **20 DEC. 2022**

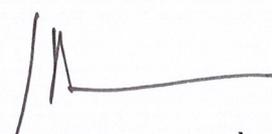
20. Demande du groupe "Sèvres en Transition" d'attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'association SOS MÉDITERRANÉE

REJETÉ à la majorité

6 votes pour : **M. DUPLEX,**
Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ,
Mme CANDELIER (pouvoir à Mme de LONGEVIALLE-MOULAÏ),
M. JAFF,
Mme GASBER-AAD,
M. MORON

La séance est levée le 15 décembre 2022 à 21h01.




Grégoire de LA RONCIÈRE

Maire de Sèvres

Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine